

Ministère de la Coopération  
Internationale

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

A traiter par Mulihano  
Date entrée : 4/7/72  
Classement : 1434

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise présente ses compliments à l'Ambassade de France à Kigali et, se référant à sa note n° 607 MAC/SC/RW du 27 avril 1972 relative à la mission au Rwanda de Monsieur SMITH, a l'honneur de porter à sa connaissance que le Gouvernement Rwandais n'a pas d'objection à ce que Monsieur SMITH vienne au Rwanda pour effectuer des recherches sur le folklore et la religion.

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de France les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 26 Juin 1972

AMBASSADE DE FRANCE

à

K I G A L I.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale à KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Information et du Tourisme à KIGALI.

REPUBLIQUE RWANDAISE  
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

VOS REFERENCES :  
NOS REFERENCES : 72/296

BUTARE, le 7 juin 1972  
B.P. 218

Envoyé par *Mulihans*  
Entrée : *9.6.72*  
Assomment :

*009*

Son Excellence Monsieur G. HARELIMANA,  
Ministre de l'Education Nationale,  
K I G A L I.-

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre N° 05/01/1240 du 26 mai 1972  
et ses trois annexes, concernant la mission de recherche de M.  
P. SMITH, du C.N.R.S. français.

Monsieur SMITH est arrivé à l'I.N.R.S. le 29 mai dernier.  
Il y est logé gratuitement au Guest-House, il dispose d'un espa-  
ce de travail, un budget de recherche lui a été attribué après  
l'approbation de son projet par le dernier Comité Paritaire (P.V.  
du 8 mars 1972, p.14). Tout est donc mis en oeuvre pour la réus-  
sité de sa mission.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma  
haute considération.

*M. d'Herrefelt*

Marcel d'HERTEFELT,  
Directeur a.i.



26 mai 1972

05/01/A.240.....

EXPÉDIÉ

Monsieur le Professeur  
Marcel d'HERTEFELT,  
Directeur a.i. de l'I.N.R.S.  
B.P.218 - BUTARE.-

Mission Mr. SMITH  
Folklore + Religion  
15 mai - 15 déc. 1972.

Monsieur le Professeur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli, copies des lettres n°1584/Q.091/R.A. du 6 mai 1972 de Monsieur le Ministre de la Coopération Internationale, ainsi que la note n°607 MAC SC.RW de l'Ambassade de France à Kigali, relatives à l'objet sous rubrique, ci-jointe copie de la lettre que j'adresse au Ministre de la Coopération Internationale sur le même sujet.-

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter la tâche à Monsieur SMITH.-

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma haute considération.-

Le Ministre de l'Education Nationale,  
Gaspard HARELIMANA.

Copie pour information à:  
- Monsieur le Ministre de la Coopération Internationale,  
KIGALI.-

*Handwritten signature and initials: "pcc" and a large signature.*

26 mai 1972  
05/01/A. *Mobis*

Monsieur le Ministre de la  
Coopération Internationale,  
KIGALI.-

EXPÉDIÉ

Mission Mr. SMITH,  
Folklore + Religion  
15 mai - 15 déc. 1972.

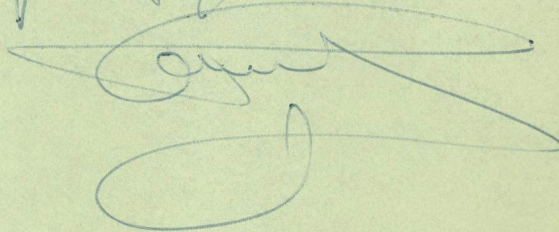
Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n°1584/Q.D91/R.A.  
du 6 mai 1972, relative à l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur  
de vous informer que je marque mon accord à cette mission,  
laquelle relève en premier lieu du domaine de l'Institut  
National de Recherche Scientifique (INRS).-

Par le fait même, la Direction de cette  
Institution est avertie pour mettre tout en oeuvre afin de  
faciliter la tâche de Mr. SMITH.-

Le Ministre de l'Education Nationale,  
*pe* Gaspard HARELIMANA.

Copie pour information à :  
- Monsieur le Professeur  
Marcel d'HERTEFELT,  
Directeur a.i. de l'I.N.R.S.  
B.P.218 - BUTARÉ.-

*pe*  
*fec fessal*  


/COPIE/

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Kigali, le 6 mai 1972  
n°1584/Q.091/R.A.

- A - Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,
- Monsieur le Ministre de l'Information et du Tourisme,

à

K I G A L I.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour dispositions appropriées copie de la note n°607 MAC/SC/RW du 27 avril 1972 émanant de l'Ambassade de France à Kigali et relative à la mission que Monsieur SMITH effectuera prochainement au Rwanda en vue d'entreprendre des recherches sur le Folklore et la Religion.-

Le Ministre de la Coopération  
Internationale,

Aug. MUNYANEZA

sé/

/ COPIE /

AMBASSADE DE FRANCE  
AU RWANDA

Kigali, le 27 Avril 1972

N°607 MAC SC/RW.

L'Ambassade de France présente ses compliments au Ministère de la Coopération Internationale (Protocole) et a l'honneur de lui faire savoir que le Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères envisage d'envoyer Monsieur SMITH, Attaché de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique en mission au Rwanda, du 15 Mai au 15 décembre 1972.-

Monsieur SMITH y effectuera des recherches sur le Folklore et la religion au Rwanda.-

L'Ambassade de France serait reconnaissante au Ministère de la Coopération Internationale (Protocole) de lui communiquer, dès que possible, son accord à cette mission et seisisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.-

MINISTERE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE  
KIGALI

Copie à : Ministère de l'Education  
Nationale.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOTE A L'INTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
KIGALI.-

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

Se rapporte à la note n°607 MAC SC/RW du 27 avril 1972  
de l'Ambassade de France au Rwanda sur la mission de  
Mr. SMITH : Recherches sur le Folklore et la Religion  
au Rwanda - du 15 mai - 15 décembre 1972.-  
-----

Monsieur le Ministre,

Le 6 courant, le Ministère de la  
Coopération Internationale vous a envoyé, ainsi qu'à Votre  
Collègue de l'Information et du Tourisme, la lettre n°15841  
Q.091/R.A, faisant état de la note n°607/MAC SC/RW du  
27 avril 1972, de l'Ambassade de France au Rwanda.-

Il s'agissait en l'occurrence des  
recherches que vient effectuer au Rwanda, Mr. SMITH en fait  
de Folklore et de Religion.-

Les deux Ministères concernés devraient  
collaborer, en mettant sur pied une Commission, groupant des  
délégués des deux Départements lesquels devraient à leur tour  
rédiger un mémoire, devant être présenté comme élément de  
travail au chercheur sus-nommé.-

Kigali, le 18 mai 1972

Le Directeur de la Culture à  
l'Éducation Nationale,

MULIHANO Benoît.

*Réf = 1° manque accord  
2° cert du domaine de l'INRS.  
3° avec Mr M d Heltefelt  
dir. a i de l'INRS.*



Ministère de la Coopération  
Internationale

Kigali, le 6 Mai 1972

N° 1584/Q.091/R.A.

et par *Muhirano*  
contrôle n° 5-72  
assément 1 944

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

*009*

- ↓ A - Monsieur le Ministre de l'Education  
Nationale  
- Monsieur le Ministre de l'Information  
et du Tourisme

à

K I G A L I .

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint  
pour dispositions appropriées copie de la note n° 607 MAC/SC/RW  
du 27 avril 1972 émanant de l'Ambassade de France à Kigali et re-  
lative à la mission que Monsieur SMITH effectuera prochainement  
au Rwanda en vue d'entreprendre des recherches sur le Folklore  
et la Religion.

Le Ministre de la Coopération  
Internationale  
Aug. MUNYANEZA.



/COPIE/

AMBASSADE DE FRANCE  
AU RWANDA

Kigali, le 27 Avril 1972

N° 607 MAC SC/RW

L'Ambassade de France présente ses compliments au Ministère de la Coopération Internationale (Protocole) et a l'honneur de lui faire savoir que le Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères envisage d'envoyer Monsieur SMITH, Attaché de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique en mission au Rwanda, du 15 Mai au 15 décembre 1972.

Monsieur SMITH y effectuera des recherches sur le Folklore et la religion au Rwanda.

L'Ambassade de France serait reconnaissante au Ministère de la Coopération Internationale (Protocole) de lui communiquer, dès que possible, son accord à cette mission et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

MINISTERE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE  
KIGALI

Copie à: Ministère de l'Education Nationale